



Droit exclusif de garde et d hébergement

Par **madame**, le **17/01/2012** à **08:17**

Bonjour,

ma fille 10 ans ne vient plus depuis 2ans 1/2 ...nous avo,ns respecté ce choix car elle était malheureuse sans sa mère pleurait et attendait l heure de départ avec impatience rien ne l intéressait chez nous ni les jouets ni faire du vélo rien.. j ai respecté son choix car cela devait être invivable en plus je pouvais attendre en plus 1/2 h devant la porte le samedi parce qu'elle n'était pas prête et ne se dépêchait pas non plus.

sa mère vient de faire une demande de revalorisation de pension ainsi que le droit de garde exclusif et d hébergement mais moi je veux bien l accueillir mais elle ne veut pas venir mais mon ex me dit que les 2 sont liés .

est ce vrai?

elle me dit qu'elle demande le droit exclusif au cas où mon enfant soit hospitalisé et qu'elle n'arrive pas à me rejoindre est ce vrai